

BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

PATRIMOINE IMMOBILIER FONTAINEBLEAU
12, rue de France
77300 FONTAINEBLEAU
fontainebleau@guyhoquet.com

TRANSACTIONS

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulations contraires prévues au mandat.

Maisons – Appartements – Propriétés :

Prix du bien	Honoraires TTC
Jusqu'à 60 000 €	10% avec un minimum de 3 000 €
De 61 000 € à 99 000 €	9%
De 100 000 € à 129 000 €	8%
De 130 000 € à 199 000 €	7%
A partir de 200 000 €	6%

Terrains à bâtir :

Prix du bien	Honoraires (TTC)
Jusqu'à 60 000 €	7 000 €
De 61 000 € à 75 000 €	8 000 €
De 76 000 € à 90 000 €	9 000 €
De 91 000 € à 120 000 €	9 800 €
A partir de 121 000 €	8 %

Locaux Commerciaux, professionnels et cession de fonds de commerces :

10 % du prix de vente

LOCATIONS

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989, le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour les prestations relatives à la réalisation de la visite du preneur, à la constitution de son dossier, à la rédaction du bail et à l'établissement de l'état des lieux ne peut excéder celui imputé au bailleur et **demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable** de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (*article 5 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n° 2014-890 du 1^{er} août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier*). »

HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU LOCATAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail	8 € / m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 € / m ²

HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail	8 € / m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 € / m ²
Honoraires de recherche de locataire	100 €

HONORAIRES DE GESTION (TTC)	
Prestations Standard	8,20 % du montant du loyer hors charges

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA à 20%